

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 juillet 2017
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante et onzième session
Point 108 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Conseil de sécurité
Soixante-douzième année**

Lettres identiques datées du 6 juillet 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer d'importantes informations, comme suit :

Dernièrement, les forces turques ont fait de nouvelles incursions en territoire syrien, dans plusieurs secteurs, notamment à Izaz, Jibrin et Akhtarin, situés dans le nord de la province d'Alep. Cela cadre avec la politique que mène le régime d'Erdoğan sur le sol syrien, qui repose sur une politique d'agression et des visées expansionnistes. Dans de précédentes lettres, la Syrie avait décrit les actes auxquels la Turquie se livrait en Syrie. Elle avait notamment expliqué que le régime turc occupait son territoire, avait recours à la force armée et soutenait des groupes terroristes en leur fournissant un sanctuaire, un entraînement et des armes, et qu'il avait commencé à construire des murs dans plusieurs secteurs bordant la frontière syrienne, confisquant par là même de vastes étendues de terres aux agriculteurs syriens de ces régions.

En agissant ainsi, le régime d'Erdoğan contrevient de manière flagrante au droit international, à la lettre et à l'esprit des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité concernant la Syrie, en particulier celles relatives à la souveraineté et à l'unité du territoire et du peuple. Le nouvel acte d'agression du régime turc s'inscrit dans le droit fil de son rôle destructeur en Syrie. La Turquie est le principal complice lorsqu'il s'agit de mener des activités terroristes et conspirationnistes contre la Syrie, ce qui fait peser une véritable menace contre la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

La communauté internationale sait que la région n'a nul besoin d'être plus exposée encore aux complications, au terrorisme et à la destruction. Partant, la République arabe syrienne, qui n'a eu de cesse de mettre en garde contre la politique menée par le régime turc, invite la communauté internationale à s'élever contre les actes de destruction auxquels se livre la Turquie, à y mettre un terme et à les condamner. La République arabe syrienne réaffirme que son peuple et ses forces armées sont déterminés à user de tous les moyens pour défendre la moindre parcelle



du territoire national et combattre le terrorisme takfiriste, que le régime d'Erdoğan soutient.

Le mutisme persistant du Conseil de sécurité face aux actes et à la politique du régime d'Erdoğan ne fera que renforcer la témérité de ce régime et son mépris de la volonté de la communauté internationale, qui souhaite que la crise syrienne s'achève rapidement et que la sécurité et la stabilité soient rétablies dans la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 108 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Ministre conseiller,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Mounzer **Mounzer**
